



PIÈCE À VIVRE	23,80 m <sup>2</sup>
PLACARD (PAV)	0,66 m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	6,38 m <sup>2</sup>
PLACARD (DGT)	1,54 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 01	12,00 m <sup>2</sup>
DRESSING (CH1)	4,14 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 02	9,24 m <sup>2</sup>
LINGERIE	4,08 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	6,03 m <sup>2</sup>
W.C.	2,18 m <sup>2</sup>

**TOTAL SURFACE** 70,05 m<sup>2</sup>



NOTES

Le présent plan est établi sur la base du dossier de Permis de Construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et/ou organisationnelles en fonction des contraintes induites par les études détaillées d'exécution, les poutres, soffites, ventilation et tous plans de l'appartement sera systématiquement sur les présents plans. Les éléments de mobilier d'écrans, appareils ménagers et plans de travail ne sont pas représentés sur ce plan.

6 MARS 2019